



HAL
open science

De quoi les ferae sont-elles le nom ? Les animaux guerriers dans le De rerum natura de Lucrèce

Sabine Luciani

► **To cite this version:**

Sabine Luciani. De quoi les ferae sont-elles le nom ? Les animaux guerriers dans le De rerum natura de Lucrèce. *HiMA : revue internationale d'histoire militaire ancienne*, 2023, Les animaux combattants dans l'Antiquité, 12. hal-04390560

HAL Id: hal-04390560

<https://amu.hal.science/hal-04390560v1>

Submitted on 22 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE QUOI LES *FERAE* SONT-ELLES LE NOM ?
LES ANIMAUX GUERRIERS DANS LE *DE RERUM NATURA* DE LUCRÈCE

Sabine LUCIANI
Aix-Marseille Université, CNRS, TDMAM (UMR 7297), France
sabine.luciani@univ-amu.fr

Dans le cinquième chant du *De rerum natura*, qui porte sur la genèse du monde et du vivant, le poète Lucrèce retrace l'histoire de l'humanité, de la civilisation et des inventions (v. 925-1457). Dans ce cadre, il consacre un développement à l'évolution des techniques de la guerre et notamment à l'utilisation des animaux dans les combats (v. 1302-1349) – non seulement chevaux et éléphants, mais aussi, de façon plus surprenante, taureaux, sangliers et lions. Globalement, les enjeux éthiques de cet épisode célèbre, qui offre un modèle théorique de la folie humaine et souligne l'ambivalence du progrès, ne font guère de doute. En revanche, le bestiaire sauvage constitué par Lucrèce et les commentaires qui l'accompagnent ont suscité de longue date la perplexité des commentateurs, qui ont proposé de nombreuses corrections textuelles et des lectures diverses, voire contradictoires. Les principales questions qui se posent sont les suivantes.

- Le texte transmis par les manuscrits est-il défendable ?
- Quelle est la fonction de l'épisode dans le *De rerum natura* ?
- Le récit lucrétien est-il à prendre au pied de la lettre ou se veut-il métaphorique ?
- Comment la présence des taureaux, sangliers et autres lions parmi les animaux guerriers se justifie-t-elle ?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions qui divisent la critique lucrétienne, on commencera par revenir sur l'interprétation littérale de la section, qui pose de nombreux problèmes relatifs à l'établissement du texte, avant de situer l'épisode dans son contexte narratif et théorique. Cette approche philologique et structurelle permettra de préciser le statut des faits rapportés en lien avec la zoologie épicurienne.

Difficultés textuelles

Les vers que Lucrèce consacre à l'utilisation des animaux sauvages dans les batailles ont suscité de nombreuses discussions, qui remontent à Michel Marulle et aux premières éditions du *De rerum natura*. On lira ci-dessous le texte latin édité par Alfred Ernout

dans la Collection des universités de France, suivi d'une proposition de traduction librement inspirée de celle de José Kany-Turpin¹.

*Temptarunt etiam tauros in moenere belli
 expertique sues saeuos sunt mittere in hostis.
 Et ualidos partim prae se misere leones 1310
 cum doctoribus armatis saeuisque magistris,
 qui moderarier his possent uinclisque tenere,
 nequiquam, quoniam permixta caede calentes
 turbabant saeui nullo discrimine turmas,
 terrificas capitum quatientes undique **cristas**, 1315
 nec poterant equites fremitu perterrita equorum
 pectora mulcere et frenis conuertere in hostis.
 Inritata leae iaciebant corpora saltu
 undique et aduersum uenientibus ora **petebant**
 et nec opinantis a tergo deripiebant, 1320
 deplexaeque dabant in terram uolnere uictos,
 morsibus adfixae ualidis atque unguibus uncis.
 Iactabantque suos tauri pedibusque terebant
 et latera ac uentres hauribant supter equorum
 cornibus, et terram minitanti **mente** ruebant. 1325
 Et ualidis socios caedebant dentibus apri
 tela infracta suo tingentes sanguine saeui,
 permixtasque dabant equitum peditumque ruinas.
 Nam transuersa feros exhibant dentis adactus 1330
 iumenta aut pedibus uentos erecta petebant,
 nequiquam, quoniam ab neruis succisa uideres
 concidere atque graui terram consternere casu.
 Si quos ante domi domitos satis esse putabant,
 efferuescere cernebant in rebus agundis 1335
 uolnerebus, clamore, fuga, terrore, tumultu,
 nec poterant ullam partem redducere eorum ;
 diffugiebat enim uarium genus omne ferarum,
 ut nunc saepe boues Lucae ferro **male mactae**
 diffugiunt, fera facta suis cum multa dedere. 1340
 [Si fuit ut facerent. Sed uix adducor ut ante
 non quierint animo praesentire atque uidere,
 quam commune malum fieret foedumque, futurum ;
 et magis id possis factum contendere in omni,
 in uariis mundis uaria ratione creatis, 1345
 quam certo atque uno terrarum quolibet orbi.]
 Sed facere id non tam uincendi spe uoluerunt,*

¹ Lucrèce, *De la nature*. Trad. Kany-Turpin 1993, p. 387-389. Les principales divergences par rapport à la traduction de Kany-Turpin sont signalées en caractères gras.

*quam dare quod gemerent hostes, ipsique perire,
qui numero diffidebant armisque uacabant*².

Pour ces travaux guerriers, on essaya même les taureaux,
et on tenta de lancer sur l'ennemi des sangliers féroces.
Certains lancèrent devant eux des lions puissants
avec leurs dompteurs en armes, leurs maîtres féroces
pour les contrôler et les tenir enchaînés.
En vain, car échauffées par le carnage et la mêlée,
les bêtes **féroces** semaient le trouble **indistinctement** dans les deux camps,
agitant en tous sens leurs terribles panaches,
et les cavaliers ne pouvaient apaiser ni ramener sur l'ennemi
les chevaux effrayés par les rugissements.
Furieuses, les lionnes bondissaient en tous sens,
ouvraient grand leur gueule contre ceux qui s'approchaient³
ou les surprenaient par derrière et les agrippaient,
les jetaient par terre, vaincus **par leur blessure**,
lacérés par leurs crocs puissants et leurs griffes crochues.
Les taureaux **chargeaient** et piétinaient les leurs,
par-dessous, ils perçaient les flancs et le ventre des chevaux
de leur corne et raclaient le sol **d'un air menaçant**.
Les sangliers frappaient leurs alliés à grands coups de boutoir
et, **rendus féroces** par les traits brisés qu'ils teignaient de leur sang,
ils massacraient **indistinctement** cavaliers et fantassins.
Les chevaux en effet tentaient d'esquiver leurs féroces coups de boutoir
en se jetant de travers ou en se cabrant au vent.
En vain, puisqu'on pouvait les voir s'écrouler, jarrets tranchés,
et venir lourdement joncher la terre.
Ceux des fauves qu'ils avaient d'abord crus suffisamment domptés en temps de paix,
ils les voyaient s'échauffer dans le feu de la bataille,
sous l'effet des blessures, des clameurs, de la fuite, de la terreur et de la confusion,
incapables qu'ils étaient d'en ramener aucun ;
car toutes les bêtes sauvages, de diverses races, s'enfuyaient en tous sens
comme de nos jours souvent **les bœufs de Lucanie, mis à mal par le fer**,
s'enfuient en tous sens, après avoir férocelement blessé les leurs.
Si du moins il en fut bien ainsi... Mais j'ai du mal à croire
que les hommes n'aient pu pressentir et prévoir en leur esprit
quel mal abominable en surgirait pour tous.
Et il vaudrait mieux soutenir que cela s'est produit dans l'ensemble de l'univers,
dans les divers mondes, diversement formés,
plutôt que sur une terre déterminée et unique.

² Lucrèce, *De la nature*, V, 1308-1349. Éd. Ernout 1985 [1923], II, p. 97-99. Les principales difficultés textuelles sont signalées en caractères gras.

³ Sur l'interprétation du vers 1319, voir *infra*.

Mais ils ont voulu agir ainsi moins dans l'espoir de vaincre
que pour faire gémir leurs ennemis, fût-ce au prix de leur propre perte,
parce qu'ils se défiaient de leur nombre et que les armes manquaient.

La structure de l'extrait semble à première vue dépourvue de cohérence : Lucrèce commence par décrire avec précision le carnage provoqué par les lionnes, les taureaux et les sangliers, qui dans l'ardeur du combat se rebellent contre leurs dompteurs et deviennent incontrôlables. Il semble ensuite douter que les faits rapportés soient réellement advenus (v. 1341), puis s'étonne que les hommes n'aient pas anticipé les atrocités résultant de ces expérimentations (v. 1341-1343), qu'il suppose communes aux divers mondes (v. 1344-1346). Il conclut que les hommes ont agi ainsi non dans l'intention de vaincre, mais pour nuire à leurs ennemis (v. 1347-1349). L'apparent désordre du développement a conduit les éditeurs successifs à mettre en doute la validité du texte transmis par les manuscrits et à proposer d'importantes corrections. Les principaux *loci critici* ont été recensés et analysés par Carmelo Salemme⁴, dont les conclusions emportent globalement l'adhésion.

En premier lieu, le substantif *crista* (v. 1315) pose problème, car il désigne habituellement l'aigrette de certains oiseaux ou le panache d'un casque constitué de plumes⁵. En l'occurrence, le terme attendu pour évoquer la crinière du lion serait plutôt *iuba*, employé notamment par Cicéron et César⁶. Le mot *crista* apparaît également dans les vers que Lucrèce consacre au cortège de la déesse phrygienne Cybèle (II, 632). L'expression *terrificae cristae* y désigne le plumet ornant les casques portés par les Curètes, qui effraient la foule en bondissant et en agitant la tête (*capitum numine*). Cependant, malgré cette difficulté sémantique, il n'y a aucune raison de corriger ou de supprimer le vers, car, comme l'éditeur Cyril Bailey l'avait déjà remarqué⁷, les vers II, 632 et V, 1315 sont quasiment identiques, le substantif *numine* étant simplement remplacé par l'adverbe *undique*. Cette différence modifie néanmoins la structure de la phrase, puisque le génitif *capitum*, qui, dans le cas des Curètes, est complément de *numine* (le mouvement de leurs têtes), complète ici directement *cristae*. L'expression métaphorique ainsi produite – les effrayants panaches de leurs têtes – rend justice à l'imposante crinière naturelle des lions, qui n'ont nul besoin de casques empanachés pour inspirer la terreur. Cette figure s'inscrit parfaitement dans la tonalité générale de l'extrait, qui vise à dénoncer l'horreur et l'effroi suscités par la guerre, notamment à travers le lexique⁸. Enfin, s'ajoute une considération d'ordre métrique : Lucrèce ne pouvait utiliser ici la forme iambique *iūbās* pour clore son hexamètre dactylique, alors que la forme spondaïque *cristās* s'y insérait parfaitement.

⁴ Salemme 2020.

⁵ *Ibid.*, p. 12.

⁶ Cf. Cicéron, *La divination*, I, 73 ; César, *Guerre des Gaules*, I, 48.

⁷ Bailey 1947, III, p. 1531.

⁸ Voir les termes *horribile* (1306), *terror* (1307), *perterritus* (1316), qui émaillent le passage et surtout l'accumulation du vers 1336 : *uolneribus, clamore, fuga, terrore, tumultu*.

Au vers 1319, l'interprétation proposée par Salemme est tout à fait convaincante⁹ : il n'est pas nécessaire de remplacer le verbe *patere* (« être ouvert ») par *petere* (« se jeter sur ») comme le font la plupart des éditeurs, dont Ernout. La leçon *patebant* transmise par les manuscrits n'est pas dépourvue de sens : les gueules des lionnes étaient grandes ouvertes face à ceux qui s'approchaient. Il en est de même pour le vers 1325 (*et terram minitanti mente ruebant*), où la leçon des manuscrits est défendable : l'expression *minitanti mente* évoque l'attitude menaçante des taureaux grattant la terre au moment de charger. Il est vrai que, dans ce contexte zoologique, l'emploi du substantif *mens*, qui, dans la psychologie lucrétienne, est étroitement lié à l'esprit (*animus*) et désigne principalement l'intelligence humaine (III, 136-151), peut surprendre. Cependant, il s'explique parfaitement dans la perspective de Lucrèce, qui n'a de cesse d'insister sur la proximité physiologique entre l'animal humain et les animaux non-humains, notamment lorsqu'il décrit une vache à la recherche de son veau sacrifié sur l'autel¹⁰ ou encore les caractères propres aux différentes espèces animales en lien avec la composition atomique de leur esprit : ainsi les cerfs sont naturellement peureux et fuyants, car leur esprit est dominé par le souffle, par opposition aux lions furieux, chez qui prédomine la chaleur, et aux bœufs tranquilles, dont l'esprit est fait d'air¹¹. Ces exemples, qui suggèrent une conception originale des rapports entre hommes et animaux, permettent de justifier l'emploi du substantif *mens* à propos des taureaux¹². L'attitude menaçante de ces animaux, qui est en l'occurrence provoquée par la violence du combat, s'explique par la constitution de leur *animus*, où prédomine la chaleur.

Dans la plupart des manuscrits, le vers 1327 (*tela infracta suo tingentes sanguine saeui*) est suivi par un quasi-doublon (*in se fracta suo tingentes sanguine tela*, « et, **rendus féroces** par les traits brisés qu'ils teignaient de leur sang »), que les éditeurs s'accordent à juger comme une interpolation, l'expression *in se fracta* ayant probablement été ajoutée par un copiste pour expliquer le participe *infracta*. À la suite de Hugh A.J. Munro¹³, Bernard Combaud propose de conserver les deux vers, mais en inversant l'ordre des vers 1328 et 1329, considérant qu'il s'agit non d'une interpolation, mais d'une « reprise délibérée, à porter au crédit de l'abondance héroïque de ce passage guerrier d'une étonnante envolée¹⁴ ». Mais cette solution n'est pas convaincante, car la transposition proposée ne permet pas de justifier une épanalepse, qui n'ajoute pas grand-chose au texte, dans la mesure où le second vers porte également sur les taureaux.

Au vers 1339, Salemme attire à juste titre l'attention sur les problèmes posés par le participe *mactae*, qui pourrait être l'équivalent de *mactatus* (« tué, sacrifié, mis à mal »), mais dont on ne trouve aucune autre attestation assurée en ce sens. Il juge

⁹ Salemme 2020, p. 13.

¹⁰ Lucrèce, *De la nature*, II, 355-366.

¹¹ Lucrèce, *De la nature*, III, 288-322 ; voir aussi III, 745-746.

¹² Sur la vision lucrétienne du vivant et la proximité entre l'homme et l'animal, voir Tutrone 2012, p. 27-154 et *infra*.

¹³ Munro 1978 [1886], p. 347.

¹⁴ Combaud 2015, note *ad loc.*, p. 637, n° 155.

prudent de s'abstenir de toute proposition d'interprétation et d'apposer des croix¹⁵. Il semble néanmoins possible d'accepter la correction *mactatae* (pour *male mactae*), en référence aux sacrifices d'Iphigénie (I, 99) et du petit veau (II, 353), qui sont évoqués par Lucrèce au moyen du substantif, puis du participe *mactatus*.

Mais la difficulté majeure apparaît dans la dernière partie de l'extrait (v. 1341-1349), dont la plupart des éditeurs proposent une athétèse, suppression complète¹⁶ ou partielle¹⁷. Il paraît surprenant en effet que Lucrèce mette en doute la véracité des faits qu'il vient de rapporter et en déplace la réalisation dans les divers mondes qui, selon la cosmologie épicurienne, ont peuplé et peupleront l'infinité de l'univers et du temps. Cependant, Salemme défend de façon convaincante une interprétation littérale du texte : le poète considère que les événements qu'il rapporte sont advenus, non seulement dans notre monde, mais également dans d'autres. Mais Salemme fonde sa lecture sur une émendation du vers 1341 : à la suite de Marulle, suivi par Jacob Bernays et Karl Büchner, Salemme remplace *si fuit ut facerent* (« si tels furent les faits ») par *sic fuit ut facerent* (« c'est précisément de cette manière qu'ils se sont comportés¹⁸ »). Cette émendation ne s'impose peut-être pas et il semble possible de rendre raison du texte transmis par les manuscrits en lien avec la structure du chant V, et de manière plus générale, avec le projet poético-philosophique de Lucrèce, comme nous allons essayer de le démontrer.

Animaux guerriers et histoire du monde

Dans cette perspective, il convient de contextualiser l'épisode et d'en préciser la fonction.

Cosmologie et phylogénèse

Rappelons tout d'abord que ce n'est pas un hasard si Lucrèce traite dans le même livre de cosmologie et de phylogénèse. Il entend ainsi souligner l'étroite connexion entre le devenir de la matière et celui du genre humain. N'étant qu'une sous-partie de la Physique, l'Histoire obéit aux lois générales qui sont à l'œuvre dans la nature : comme le ciel et la mer, les actions humaines sont réductibles à l'antilogie du plein et du vide, c'est-à-dire aux mouvements de la matière dans l'espace. Ce lien apparaît grâce à la correspondance établie entre la naissance du monde et l'apparition de la vie, qui sont régies par un principe identique.

¹⁵ Salemme 2020, p. 15-16.

¹⁶ Müller 1975 ; Giussani 1980 [1896-1898] ; Deufert 1996, p. 267-274.

¹⁷ Munro 1978 [1886] ; Lachmann 1979 [1855], p. 344-345 ; Ernout 1985 [1923], II, p. 13-15.

¹⁸ Salemme 2020, p. 26-27 ; cf. Bernays 1852 ; Büchner 1966.

*Sed quia multa modis multis primordia rerum
ex infinito iam tempore percita plagis
ponderibusque suis consuerunt concita ferri
omnimodisque coire atque omnia pertemptare,
quae cumque inter se possent congressa creare,
propterea fit uti magnum uulgata per aeuum
omnigenus coetus et motus experiundo
tandem conueniant ea quae coniecta repente
magnarum rerum fiunt exordia saepe
terrai maris et caeli generisque animantium.*

Tous ces principes des choses, de mille manières ébranlés par les chocs, emportés par leur poids depuis un temps infini n'ont cessé de se mouvoir et de s'unir en tous sens, de tenter toutes les créations que leurs combinaisons étaient capables de former : ainsi, à force d'errer dans la grande éternité, d'essayer toutes sortes d'unions et de mouvements, ils en viennent soudain à des rassemblements qui forment l'origine de ces grandes choses, la terre, la mer, le ciel et le genre des vivants¹⁹.

Même si le développement de l'humanité est logiquement postérieur à celui du monde, ils se sont tous deux opérés selon des processus similaires. Les premiers hommes de Lucrèce errent comme les atomes avant de s'assembler ; l'absence d'organisation sociale évoque le chaos atomique (V, 958-959), auquel succèdent les premiers assemblages de matière et, du côté humain, la formation des premières cellules familiales (V, 1011-1013). De ces structures de base naît un embryon de société (V, 1019-1020), qui donne naissance à une monarchie primitive, se traduisant elle-même par une structuration du corps social (V, 1100-1111) et un premier État de droit. Cette étape peut être rapprochée de la phase cosmogonique durant laquelle se constituent et se distinguent les grandes parties de l'univers à savoir l'éther, le ciel, la mer et la terre (V, 443-448²⁰).

Quelle fonction attribuer à ce parallèle structurel entre cosmologie et phylogénèse ? En premier lieu, il permet d'intégrer l'histoire humaine au système épicurien d'explication du monde. Il contribue en outre à établir que toutes choses, y compris la société humaine, résultent de l'agrégation et de la désagrégation des éléments premiers. *In fine*, il s'agit de démontrer que les dieux et la providence sont totalement étrangers non seulement à la création du monde, mais à l'évolution humaine. Le début du chant est consacré à la réfutation argumentée de la thèse selon laquelle le monde a été créé

¹⁹ Lucrèce, *De la nature*, V, 422-431. Cette traduction du *De la nature* et toutes celles qui suivent sont empruntées à Kany-Turpin 1993.

²⁰ Sur ce parallèle, voir Bertoli 1980, p. 25-30 ; Luciani 2000, p. 137-139.

par les dieux à l'intention des hommes (V, 145-234). Cette question essentielle est abordée à propos de l'histoire humaine en lien avec la religion : évoquant les débuts de la civilisation et des sociétés, Lucrèce analyse les origines de la religion (V, 1161-1240), qu'il attribue à une mauvaise interprétation des images divines²¹. La déconstruction du système de représentation qui a donné naissance aux croyances religieuses permet de pointer la responsabilité de l'ignorance, qui a conduit les hommes à attribuer faussement aux dieux la création et la gestion du monde (V, 1185-1187). Pour combattre les effets produits par l'ignorance des causes (V, 1211), le philosophe doit rendre rationnellement compte de l'ensemble des phénomènes ; il doit notamment montrer que les inventions et les techniques ne proviennent pas de dons divins.

Heurématologie épicurienne

On ne trouve pas chez Épicure un récit équivalent à celui de Lucrèce concernant les débuts de l'humanité et l'histoire des inventions. Le philosophe grec ne fait qu'évoquer brièvement, dans sa *Lettre à Hérodote* (75, 1-5), le processus général des inventions et la découverte du langage.

Mais il faut encore supposer que la nature, en toutes sortes de domaines, a été instruite et contrainte par les faits eux-mêmes ; que le raisonnement, par la suite, précise les prescriptions de la nature et y ajoute ses propres découvertes, plus ou moins rapidement selon les cas, et selon les périodes <*>, < accomplissant des progrès > plus ou moins importants²².

Mais c'est bien à partir de ces principes que Lucrèce met au point son propre schéma explicatif : poussé par le besoin et la nécessité, l'homme innove en s'inspirant des leçons de la nature et de l'expérience, dont il tire profit grâce au raisonnement. Cependant, ce processus, qui associe besoin, expérience et intelligence, fait l'objet d'une analyse très approfondie chez le poète latin. Comme ce fut le cas pour les productions terrestres, l'expérimentation joue un rôle déterminant dans le développement de la civilisation : de même que les atomes ont « essayé » de très nombreuses combinaisons avant que notre monde n'en vienne à se former (V, 187-194 ; 425), de même que la terre a ébauché de nombreuses créatures non viables avant de donner naissance aux espèces vivantes (V, 837-854), les hommes se sont livrés à des tentatives – parfois infructueuses comme la fabrication d'outils en or et en argent (V, 1269-1272) – pour satisfaire leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie. Les différences principales entre les deux processus – cosmogonique et humain – résident dans l'intentionnalité et la raison, dont les lacunes et la perversion peuvent produire de terribles effets.

Certaines expériences se révélèrent en effet contre-productives pour l'humanité, comme l'invention de la richesse (V, 1120-1135) et de la religion (V, 1161-1240)

²¹ Sur la critique lucrétienne de la religion, voir Gigandet 1998, p. 170-196.

²² Trad. Morel 2011.

ou le développement des techniques guerrières, et en particulier le dressage des animaux sauvages au combat. Les conséquences désastreuses de ces innovations sont soulignées dans les trois cas par l'adverbe *nequiquam* (« en vain »), qui jalonne le récit lucrétien du progrès²³. La récurrence de cet adverbe met en évidence la nocivité de certaines découvertes qui ne peuvent tenir leurs promesses et constituent, selon la doctrine épicurienne, les principaux fléaux de la civilisation. Ainsi, au lieu de garantir la sécurité et la protection souhaitées, la naissance de la religion a plongé les mortels dans la crainte et l'humiliation (V, 1194-1240). De même, loin de conférer la sérénité attendue, la richesse suscite troubles et jalousie au sein des cités (V, 1120-1126) ; elle est notamment à l'origine de la guerre puisque les hommes, ignorant la nature du véritable plaisir, cherchent sans cesse à accroître leurs possessions au détriment d'autrui. Dans cette perspective, le lien de causalité entre cupidité et guerre est fortement souligné par le poète (V, 1430-1435). Enfin, l'échec est particulièrement marqué dans l'épisode des animaux-guerriers, qui présente deux occurrences de *nequiquam*²⁴. Cet adverbe met en valeur l'inutilité des efforts accomplis par les hommes pour maîtriser les fauves qu'ils avaient cru pouvoir dompter : même les chevaux ne parviennent pas à échapper au carnage. On assiste à une condamnation sans appel et désabusée de la vanité et de l'*hybris* d'une espèce dont la faculté rationnelle ne fait qu'accroître la sauvagerie.

Ces éléments de narration montrent que la reconstitution proposée comporte une visée plus morale que strictement historique : il s'agit de démontrer que, si l'homme a globalement pu améliorer ses conditions d'existence grâce à sa remarquable inventivité, les plus graves dérives du progrès sont dues à l'ignorance des principes épicuriens. Mais il reste à préciser l'articulation entre cette visée philosophique et la présence des *ferae* en contexte guerrier.

Des *ferae* et des hommes

L'épisode, qui donne lieu à un étrange bestiaire²⁵, appelle une double réflexion sur le statut des faits rapportés et sur les animaux qui en sont les principaux protagonistes.

Statut des faits

Le dressage des éléphants et leur participation aux combats sont bien attestés dans la tradition antique²⁶. Les Romains n'ignoraient pas que les pachydermes blessés ou

²³ Voir Lucrèce, *De la nature*, V, 1123 ; 1231 ; 1313 ; 1332.

²⁴ Il apparaît dans les vers V, 1313 et 1332.

²⁵ Bailey 1947, III, p. 1529.

²⁶ Voir Polybe, *Histoires*, III, 42-49 ; XV, 16, 2 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XXIII, 8 ; Tite-Live, *Histoire romaine*, XXX, 37, 4 ; XXXV, 32, 3 ; XXXVII, 42, 5 ; Florus, *Tableau de l'histoire du peuple romain*, I, 13, 8-13 ; Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 16-18 ; 19-20 ; 22 ; 27, avec Reinach

effrayés pouvaient semer la confusion dans le camp de leurs maîtres²⁷. Cependant, il n'en est pas de même pour les autres *ferae* mentionnées, dont l'utilisation en contexte guerrier n'est confirmée par aucune autre source. La céramique, la monnaie et la mosaïque présentent certes des scènes impliquant sangliers, taureaux ou lions. Mais il s'agit généralement de combats singuliers opposant l'animal à une figure anthropomorphe dans des épisodes mythologiques figurant notamment sur les vases attiques (Hercule face au taureau crétois, au sanglier d'Érymanthe ou au lion de Némée ; Thésée face au taureau de Marathon) ou dans des scènes de chasse aux sangliers souvent représentées sur des céramiques²⁸ ou des mosaïques²⁹. Les motifs de *bestiarii* affrontant des fauves sont également gravés sur certaines monnaies³⁰. À côté de ces représentations de duels entre un homme et un animal, on peut mentionner la fameuse image du taureau italique terrassant la louve romaine, qui figurait sur les monnaies frappées par les Italiens pendant la guerre sociale³¹. Par ailleurs, on sait que les spectacles donnés à l'occasion des jeux comportaient des combats d'animaux sauvages, auxquels pouvaient participer des bovins mâles, élevés à cet effet³². Par conséquent, il est fort possible que le carnage évoqué par Lucrèce soit en partie inspiré à la fois de ces différents motifs iconographiques et des *uenationes* auxquelles il avait pu personnellement assister³³. On sait en effet que les spectacles de chasse, dont le premier fut donné en 186 avant notre ère par M. Fulvius Nobilior pour fêter sa victoire sur l'Étolie, jouissaient d'une grande faveur auprès du public romain³⁴. Et à la fin de la République, les membres de l'élite politique rivalisaient de prodigalité pour rassembler en vue du carnage des animaux aussi nombreux, variés et rares que possible. Les *uenationes* données en 58 par

1919 [1892] ; Wellmann 1905. Sur l'utilisation des éléphants dans les guerres antiques, voir désormais Schneider 2015.

²⁷ Lors de la bataille d'Héraclée en 280, lors du siège d'Agrigente par les Romains en 262, lors des combats qui opposèrent Hasdrubal à Metellus près de Lilybée en 255. Durant la bataille de Zama en 202, certains éléphants d'Hannibal, effrayés par le bruit des clairons, se retournèrent contre la cavalerie carthaginoise. Sur les difficultés liées à l'usage des éléphants de guerre, voir Pseudo-César, *Guerre d'Afrique*, 27 ; Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 9.

²⁸ Voir, par exemple, les vases B 380860 et 380852, 7677 issus du corpus dit d'Edinburgh (Beazley Archive Online, <https://www.beazley.ox.ac.uk/cva/>), étudiés par Baier 2017, qui représentent un chasseur combattant un sanglier à l'aide de son chien.

²⁹ Voir, à titre d'exemple même si la datation (IV^e siècle de notre ère) en est très postérieure à l'époque de Lucrèce, la mosaïque dite de la petite Chasse de la Villa de Casale à Piazza Armerina en Sicile.

³⁰ Voir, par exemple, le numéraire frappé en 42 avant notre ère par L. Livineius Regulus, *Livineia* 12 (Babelon 1963 [1855]) = 494/30 (Crawford 1974) et le commentaire de Perez 1995, p. 246 : « L'effigie du prêteur Regulus figure aux droits ; aux revers, deux *bestiarii* affrontent, l'un un lion, l'autre une panthère, tandis qu'à côté d'eux, un sanglier blessé s'affaisse. »

³¹ Kenneth, Kitchell 2014, p. 36. Pour un exemple représentatif de ce motif qui a pu influencer Lucrèce, voir Balbi de Caro 1993, p. 88, fig. 50.

³² Kenneth, Kitchell 2014, notice *Cow*, p. 36.

³³ Mckay 1964.

³⁴ Tite-Live, XXXIX, 22, 2. Sur le développement et le succès des *uenationes* à Rome, voir Orth 1914 ; Lafaye 1919 [1892].

M. Aemilius Scaurus et 55 par Pompée pour la consécration du temple de *Venus Victrix* furent particulièrement remarquées³⁵. À propos de ce spectacle splendide, Cicéron et Pline notent que le public fut très ému par les supplices infligés à un groupe d'éléphants et leurs barrissements pitoyables qui provoquèrent « l'impression qu'il y a quelque chose de commun entre ces bêtes et l'espèce humaine³⁶ ».

Par ailleurs, l'apprivoisement, le domptage et le dressage non seulement des éléphants, mais également des autres *ferae*, comme les ours, les lions, les sangliers, voire les taureaux, étaient des pratiques connues³⁷. La déesse Cybèle était habituellement représentée sur un bige tiré par deux lions attelés, comme en témoigne Lucrèce lui-même dans les vers consacrés à la Grande mère des dieux³⁸. Par conséquent, le tableau lucrézien repose sur une libre association de plusieurs faits, confirmés par ailleurs.

- L'apprivoisement d'animaux sauvages.
- L'engouement pour les spectacles d'animaux féroces apprivoisés présentés au public par des dompteurs³⁹.
- L'utilisation d'animaux pour un usage guerrier.
- La réaction furieuse d'éléphants dont les conducteurs perdent le contrôle.
- Les blessures et pertes causées dans les deux camps opposés par les éléphants affolés.

En revanche, la séquence narrative dans son ensemble reste – à notre connaissance – sans équivalent dans la littérature et l'iconographie antiques. C'est pourquoi il est difficile d'affirmer que Lucrèce lui accorde une créance pleine et entière.

Histoire analogique

Le poète signale lui-même les difficultés de l'exercice auquel il se livre. Son heurématologie retrace des événements qui, pour la plupart, précèdent l'invention de l'écriture et se dérobent, de ce fait, à une connaissance précise (V, 1442-1447).

*Auxilia ac socios iam pacto foedere habebant,
carminibus cum res gestas coepere poetae*

³⁵ Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 53 ; 64 ; 70 ; 71 ; 96 ; Cassius Dion, XXXIX, 38.

³⁶ Cicéron, *Ad familiares*, VII, 1, 3 ; *Contre Pison*, 65 ; Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 7, 21.

³⁷ Varron, *L'économie rurale*, III, 13, 1 ; Columelle, *De l'agriculture*, IX, 1, 6 ; Quinte-Curce, *Histoires*, IX, 8, 2 ; Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 85, 8 ; 41 ; Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 55 ; 70 ; Martial, *Épigrammes*, I, 105 ; Pétrone, *Satiricon*, 47. Pour le détail des références, voir Bodson 1995, p. 20-23.

³⁸ Lucrèce, *De la nature*, II, 601 : *Sedibus in curru biugos agitare leones*. Cf. Varron, *apud* Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 24 ; Ovide, *Fastes*, IV, 197-214 ; Cornutus, 6, 5, 9-6, 19 (Ramelli 2003, p. 182-184).

³⁹ Sur les éléphants de cirque, voir Manilius, *Astronomica*, IV, 236 ; V, 705 ; Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 1-3 ; Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 85, 35. Sur des taureaux dressés à exécuter des tours et à danser, voir Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 70, 6 ; Martial, *Épigrammes*, V, 31. Sur le cas de sangliers attelés à des chars pour des spectacles, voir Martial, *Épigrammes*, I, 105.

*tradere ; nec multo prius sunt elementa reperta.
Propterea quid sit prius actum respicere aetas
nostra nequit, nisi qua ratio uestigia monstrat.*

Déjà les traités assuraient alliance et secours
quand les poètes confièrent les exploits à leurs chants ;
ce n'est guère plus tôt que l'on inventa l'écriture.
Ainsi les faits antérieurs échappent-ils à notre époque
sauf pour les traces que la raison nous fait entrevoir.

Les débuts de l'humanité se rattachent aux *adèla*, ces réalités qui, comme les atomes et le vide, échappent aux sens et ne peuvent être conçues que par inférence rationnelle. Selon le témoignage de Diogène Laërce (X, 32), cette opération mentale, qui joue un rôle fondamental dans la doctrine épicurienne, procède par « confrontation, analogie, similarité ou synthèse de propriétés » à partir de l'expérience sensible. Dans ces conditions, Lucrèce ne dissimule pas le caractère conjectural de son récit, qui résulte d'une reconstitution principalement fondée sur les constantes de la psychologie humaine et l'état actuel de la civilisation. Si, dans ses grandes lignes, le déroulement des faits n'est pas mis en doute, certaines étapes sont présentées comme hypothétiques.

- C'est le cas des premiers vêtements en peaux de bête, pour la possession desquels les hommes se sont probablement entretués (V, 1418-1422). À partir de l'envie, qui est un trait caractéristique de la psyché humaine, Lucrèce évoque cette lutte primitive dans une hypotypose qui, pour être très suggestive, ne prétend pas à la vérité historique, comme le suggèrent les modalisateurs utilisés (*reor*, « je pense » ; *quisse*, « a pu/a dû »).
- La découverte du feu est attribuée à deux causes possibles : soit à la foudre, soit à un incendie de forêt (V, 1091-1101). Lucrèce ne tranche pas entre ces deux hypothèses également plausibles.
- De même, plusieurs causes peuvent rendre compte des incendies qui favorisèrent la découverte des métaux (V, 1241-1252).

Il faut noter que dans ces deux derniers cas, Lucrèce recourt à la méthode épicurienne des hypothèses multiples, qu'il avait mise en œuvre pour l'étude des phénomènes célestes dans la première partie du chant (V, 509-710). Dans un univers pensé comme infini, les *meteōra* (μετέωρα) peuvent en effet s'expliquer par plusieurs causes différentes, parmi lesquelles il n'est ni possible ni utile de choisir⁴⁰. Or, au plan théorique, ce

⁴⁰ Le *πλειοναχὸς τρόπος*, méthode des hypothèses multiples, constitue pour les épicuriens un prérequis à l'élucidation des *μετέωρα* ; voir Épicure, *Lettre à Pythoclès* (§ 85-87) et *Lettre à Hérodote* (§ 79-80). Sur les enjeux épistémologiques de cette méthode, voir Benatouil 2003 ; Hankinson 2013 ; Bakker 2016, p. 8-75 ; Luciani 2020.

procédé est étroitement lié à la doctrine de la pluralité des mondes⁴¹, qui est justement mentionnée dans notre épisode : face au caractère abominable de la scène qu'il a peinte, Lucrèce, doutant qu'elle ait vraiment pu se produire sur notre terre, préfère en éloigner l'actualisation dans un ailleurs indéfini (V, 1344-1346). Mais, ce faisant, il confère une dimension cosmique et pour ainsi dire nécessaire aux monstruosité enfantées par la haine, l'envie et la cupidité.

Ces éléments doctrinaux et contextuels permettent de préciser le statut de l'épisode, qui, dans l'économie du chant V, correspond non à un fait historiquement avéré, mais plutôt à une extrapolation imaginative à partir d'événements assez récents. La narration est en effet encadrée par une référence au dressage des éléphants de guerre, innovation que Lucrèce attribue – à tort – aux Carthaginois (V, 1302-1304).

*Inde boues lucas, turrito corpore, taetras,
anguimanus, belli docuerunt uolnera Poeni
sufferre et magnas Martis turbare cateruas.*

Puis ce furent les bœufs de Lucanie, corps garnis de tours,
hideuses bêtes aux trompes de serpents que les Carthaginois
dressèrent à supporter les blessures guerrières,
à jeter le trouble parmi les grands bataillons de Mars.

Comme j'ai essayé de le montrer ailleurs⁴², l'épisode des animaux combattants provient d'un raisonnement par analogie : se fondant sur des faits attestés historiquement – le comportement des éléphants sur les champs de bataille –, sur ses propres observations – les *uenationes* présentées dans les arènes – et sur l'éthique épicurienne, Lucrèce propose une reconstitution – théoriquement plausible – des expériences qui ont pu être tentées en matière de pratiques guerrières. Cette guerre des *ferae*, qui correspond à un cas limite, constitue donc un modèle théorique de la folie humaine, car « l'homme est ce vivant singulier, qui peut causer sa propre perte en pervertissant la nature, dans le but de faire souffrir son semblable⁴³ ». Cependant, le paradigme n'est pas purement théorique, dans la mesure où les choses ont pu ou ont dû se passer ainsi, dans notre monde et/ou dans d'autres. Il reste à préciser l'articulation entre cet épisode et la zoologie épicurienne.

Histoire et zoologie

On peut en effet légitimement se demander pourquoi Lucrèce ne s'est pas contenté des éléphants et a décliné le paradigme sur plusieurs animaux. L'explication peut

⁴¹ Épicure, *Lettre à Hérodoté*, § 45 ; Lucrèce, *De la nature*, II, 1048-1089 ; V, 526-553.

⁴² Luciani 2002.

⁴³ Salem 1990, p. 215-221.

être recherchée dans le respect porté par Lucrèce à toutes les formes de vie⁴⁴. De fait, l'attention du poète pour les animaux non-humains se manifeste à de nombreuses reprises, notamment dans les fameux vers consacrés à la souffrance d'une vache privée de son petit (II, 352-366). Cette scène souligne non seulement la singularité de chaque être vivant, mais aussi les crimes enfantés par la religion et la cruauté humaine à l'égard des animaux⁴⁵, qui est également dénoncée dans le passage des animaux guerriers. Ceux-ci, domptés et dressés au combat par des maîtres cruels (V, 1311 : *saevis magistris*), sont instrumentalisés par l'homme pour un objectif contre nature. De façon originale, y compris par rapport à la tradition épicurienne, Lucrèce met en évidence la sensibilité et les aptitudes cognitives des animaux non-humains, par opposition au modèle anthropocentrique dominant. De ce point de vue, Fabio Tutrone a bien analysé la position « animaliste » de Lucrèce, qui récuse toute vision hiérarchique du vivant et défend une parité cosmologique entre l'animal humain et l'animal non-humain⁴⁶.

Cependant, notre passage ne dénonce pas seulement la cruauté des hommes et leur usage abusif des animaux. Il fait également fond sur la férocité des bêtes sauvages qui représentent un sérieux danger pour l'homme⁴⁷. L'existence des animaux sauvages, redoutable engeance « ennemie du genre humain sur la terre et sur les mers » (V, 219), constitue même un argument contre la providence divine, à côté des maladies et de la mort précoce⁴⁸. Selon la vision lucrétienne de la Préhistoire, ces espèces, qui étaient en concurrence avec les premiers hommes, constituaient pour eux une menace permanente (V, 982-993) : elles leur fournissaient nourriture et vêtement, mais leur disputaient aussi leurs abris. Et il n'était pas rare que les premiers hommes soient gravement blessés ou même dévorés par des fauves. La hantise primitive face aux morsures, lacérations, mutilations et autres dévorations infligées par ces animaux sous-tend également notre passage sur les animaux guerriers⁴⁹ : crocs puissants et griffes des lionnes qui agrippent les hommes ; piétinement et cornes des taureaux qui déchirent le ventre des chevaux ; coups de boutoir des sangliers qui tranchent leurs jarrets, etc.

Mais, à la différence des hommes primitifs, les guerriers sont totalement responsables du carnage qu'ils ont provoqué, les *ferae* ne faisant qu'agir conformément à leur nature sauvage. Selon la perspective matérialiste des épicuriens, chaque espèce animale possède en effet ses caractéristiques propres, déterminées par l'élément qui prédomine dans sa constitution. La race des lions, chez qui la chaleur l'emporte largement sur le vent et l'air, est tout particulièrement violente⁵⁰. Compte tenu de sa structure physiologique,

⁴⁴ Stone Lazo 2015.

⁴⁵ Sharrock 2006 ; Luciani 2018.

⁴⁶ Tutrone 2012, p. 27-154.

⁴⁷ Voir les occurrences des adjectifs *saeuus* (« cruel » : V, 1309 ; 1314 ; 1327) et *ferus* (« sauvage » : V, 1330 ; 1340).

⁴⁸ Lucrèce, *De la nature*, V, 218-234.

⁴⁹ Fenney 1978.

⁵⁰ Voir Lucrèce, *De la nature*, III, 296-298 : « Mais il règne plus de chaleur dans l'être au cœur féroce, / dont l'esprit coléreux s'enflamme et bout facilement. Le meilleur exemple est la race rageuse des lions

le lion, qui à l'instar des autres *ferae*, est dépourvu de raison, ne peut être dompté ni rendu docile. Comme l'a relevé Salemme, cette idée est déjà formulée dans un fragment du traité Περὶ φύσεως (34, 25, 21-34 Arr.), où Épicure indique qu'étant soumises au déterminisme de leur constitution, les bêtes sauvages ne peuvent être domestiquées⁵¹. Dans ces conditions, le rapport de tutelle que les hommes entretiennent de longue date avec les animaux domestiques ne peut leur être appliqué⁵². Et la distinction entre, d'une part, les espèces qui doivent leur survie à leurs caractéristiques naturelles, et d'autre part, les animaux pacifiques qui se sont recommandés à la protection de l'homme par leur utilité, est nettement posée par le poète (V, 862-870).

*Principio genus acre leonum saevaque saecla
tutatast uirtus, uolpes dolus et fuga ceruos.
At leuisomna canum fido cum pectore corda,
et genus omne quod est ueterino semine partum
lanigeraeque simul pecudes et bucera saecla,
omnia sunt hominum tutelae tradita, Memmi.
Nam cupide fugere feras pacemque secutae
sunt et larga suo sine pabula parta labore,
quae damus utilitatis eorum praemia causa.*

La bravoure protégea la race cruelle des lions
et les autres fauves, la ruse les renards, la fuite les cerfs.
Mais ces cœurs fidèles, les chiens au sommeil léger,
et toute l'engeance des bêtes de labour,
les troupeaux laineux et les espèces à cornes
sont tous confiés à la garde des hommes, Memmius.
Portés à fuir les fauves, à rechercher la paix,
une pâture abondante obtenue sans fatigue,
ils reçoivent de nous ces biens pour prix de leurs services.

Par conséquent, la prudence recommande d'éviter les animaux sauvages plutôt que de chercher en vain à asservir leur nature indomptable⁵³. D'où l'étonnement du poète face à l'inconscience et l'outrecuidance des hommes, qui n'ont pas su prendre en compte la spécificité de ces *animalia* et ont joué aux apprentis sorciers en négligeant les effets, pourtant prévisibles, de leur expérimentation.

Compte tenu de ces éléments, comment, pour finir, justifier le bestiaire mis en scène par Lucrèce ? La présence des lions, paradigmes de férocité, était pour ainsi dire attendue,

(*uis [...] uiolentia leonum*) : / à force de rugir ils rompent leur poitrail, / ne pouvant y contenir les flots de leur colère. »

⁵¹ Épicure, *Sur la nature*, 34, 25, 21-34. Éd. Arrighetti 1973, cité par Salemme 2020, p. 24.

⁵² Shelton 1996.

⁵³ À la différence de l'épicurien Hermarque (fr. 34, 11. Éd. Longo Auricchio 1998), Lucrèce ne recommande pas d'exterminer les fauves, mais d'éviter les régions qu'ils occupent (V, 39-42).

à côté des éléphants, aux corps si terrifiants. On peut penser que, face à ces deux espèces exotiques, issues de terres lointaines, les taureaux et les sangliers, qui peuplaient les forêts et les campagnes italiennes, renvoient à un imaginaire plus familier. Ils incarnent une forme de sauvagerie géographiquement plus proche et mieux ancrée dans le territoire romain. Selon Varron, le substantif *taurus* s'applique en effet à un bovin non castré, élevé en vue de la reproduction⁵⁴. Même s'il s'agit en fait d'une bête d'élevage, ses caractéristiques, en particulier sa corpulence et sa propension à charger, expliquent sa présence au sein du bestiaire guerrier. Quant au substantif *sus*, il s'agit d'un terme générique qui renvoie aux différentes espèces porcines. L'adjonction de l'adjectif *saevius* suggère que Lucrèce avait en tête le cochon sauvage, qui, dans l'Antiquité comme de nos jours, se distingue de l'espèce domestique par des soies plus abondantes, des défenses plus marquées, une taille plus importante et une attitude plus combattive en cas d'attaque⁵⁵. Mais, dans ces deux cas, la préoccupation de Lucrèce est plus éthique que taxinomique. Son objectif n'est pas de classer la faune italienne, mais d'y trouver des exemples frappants pour illustrer son propos. Or, du fait de l'agressivité naturelle qui leur est attribuée, les taureaux et les sangliers constituaient de bons candidats pour incarner des animaux guerriers et permettre ainsi au poète d'amplifier sa critique de la perversité humaine.

On pourra noter enfin que l'association du lion, du taureau et du sanglier apparaît déjà dans le prologue du chant V. Louant Épicure pour avoir apporté aux hommes les consolations de la doctrine épicurienne, Lucrèce compare ses divines découvertes aux travaux d'Hercule (V, 22-26).

*Herculis antistare autem si facta putabis,
Longius a vera multo ratione ferere.
Quid Nemeaeus enim nobis nunc magnus hiatus
Ille leonis obsesset, et horrens Arcadius sus ?
Denique quid Cretae taurus Lernaeeaque pestis
Hydra uenenatis posset uallata colubris ?*

Si les travaux d'Hercule te semblent supérieurs,
tu t'éloignes bien plus du raisonnement vrai.
Du lion de Némée, gueule béante, ou du sanglier
hérissé d'Arcadie, qu'aurions-nous à craindre aujourd'hui ?
Que pourraient contre nous le taureau de Crète ou le fléau
de Lerne, l'hydre au rempart de serpents venimeux ?

Les exploits d'Hercule, héros stoïcien par excellence, sont largement éclipsés par la victoire philosophique d'Épicure sur les angoisses humaines. Pourtant, comme en écho au prologue, la répétition de la triade animale dans l'histoire des inventions rappelle

⁵⁴ Varron, *L'économie rurale*, II, 5, 6.

⁵⁵ Kenneth, Kitchell 2014, notice *Pig*, p. 150.

que le combat est loin d'être terminé. Même si ces créatures imaginaires n'effraient aujourd'hui plus personne, même si les travaux d'Hercule sont pitoyables et inutiles au regard de l'épicurisme, l'humanité dans son ensemble n'en reste pas moins ignorante et misérable. L'instrumentalisation humaine de la férocité animale montre que la cruauté et la perversité sont des monstres intérieurs bien plus redoutables et néfastes que les *ferae*, qu'elles soient mythologiques ou réelles.

Conclusion

En conclusion, j'espère avoir contribué à justifier la structure du texte transmis par les manuscrits, qui s'inscrit parfaitement dans l'argumentation du chant V et dans l'ensemble de l'exposé lucrétien. En réponse à la question posée dans le titre de cette étude, il apparaît que la guerre des *ferae* comporte une pluralité de significations complémentaires. De fait, elle constitue à la fois

- une leçon d'éthologie animale rappelant que, par nature, les bêtes sauvages ne peuvent être domestiquées ;
- une réflexion anthropologique sur les rapports entre animaux humains et non-humains, qui exclut les *ferae* du contrat tacite passé avec les animaux domestiques ;
- un exemple d'histoire analogique dans laquelle les faits sont présentés comme une reconstitution plausible à partir du cas des éléphants ;
- une métaphore animale de la cruauté humaine, qui conduit les guerriers à instrumentaliser les animaux pour nuire à l'ennemi même au prix de leur propre perte ;
- une illustration de l'ignorance et de la présomption humaines, qui aboutissent à un aberrant renversement de situation et annihilent les progrès accomplis ;
- une brillante hypotypose qui met en évidence les horreurs de la guerre en même temps que le génie de Lucrèce.

Bibliographie

- Arrighetti G. (éd. et trad.) (1973), *Epicuro. Opere*, Turin.
- Babelon E. (1963), *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées monnaies consulaires*, Bologne [réimpression de l'édition de 1855].
- Baier C. (2017), « Fighting Animals. Human Self and Animal Otherness on Attic Vases », dans Fögen T., Thomas E. (dir.), *Interactions Between Animal and Human in Graeco-Roman Antiquity*, Berlin-Boston, p. 275-303.
- Bailey C. (éd.) (1947), *Titi Lucreti. Cari De rerum natura, libri sex. Edited with Prolegomena, Critical Apparatus, Translation, and Commentary*, Oxford.

- Bakker F. (2016), *Epicurean Meteorology: Sources, Method, Scope, and Organization*, Leyde.
- Balbi de Caro S. (1993), *La moneta a Roma e in Italia*, I, *Roma e la moneta*, Milan.
- Benatouil T. (2003), « La méthode épicurienne des explications multiples », dans *L'épicurisme antique. Cahiers philosophiques de Strasbourg*, 15, p. 15-47.
- Bernays J. (éd.) (1852), *T. Lucreti. Cari De rerum natura, libri sex*, Leipzig.
- Bertoli E. (1980), *Tempora rerum. Modalità del progresso umano in Lucrezio*, Vérone.
- Bodson L. (1995), « Points de vue romains sur l'animal domestique et la domestication », dans Centre Piganiol (dir.), *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 7-49.
- Büchner K. (éd.) (1966), *T. Lucreti. Cari De rerum natura*, Wiesbaden.
- Centre Piganiol (dir.) (1995), *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours.
- Combaud B. (éd. et trad.) (2015), *Lucrece. La naissance des choses*, Bordeaux.
- Crawford M.H. (1974), *Roman Republican Coinage*, Cambridge.
- Deuffert M. (1996), *Pseudo-Lukrezisches im Lukrez. Die unechten Verse in Lukrezens De rerum natura*, Berlin-New York.
- Ernout A. (éd.) (1985), *Lucrece. Sur la nature*, I-II, Paris (CUF) [première édition 1923].
- Fenney D.C. (1978), « Wild Beasts in the *De rerum natura* », *Prudentia*, 10/1, p. 15-22.
- Gigandet A. (1998), *Fama deum. Lucrece et les raisons du mythe*, Paris.
- Giussani C. (1980), *Studi Lucreziani*, New York-Londres [réimpression de l'édition de 1896-1898].
- Hankinson R.J. (2013), « The Logic of Multiple Explanations », dans Lehoux D., Morrison A.D., Sharrock A. (dir.), *Lucretius: Poetry, Philosophy, Science*, Oxford, p. 69-97.
- Kany-Turpin J. (trad.) (1993), *Lucrece. De la nature*, Paris.
- Kenneth F., Kitchell J.R. (2014), *Animals in the Ancient World From A to Z*, Londres-New York.
- Lachmann C. (1979), *In T. Lucretii. Cari De rerum natura, libros commentarius*, New York-Londres [réimpression de l'édition de 1855].
- Lafaye G. (1919), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, V, 2, Paris, s. v. « La venatio dans les jeux de l'amphithéâtre », p. 700-709 [première édition 1892].
- Longo Auricchio F. (éd.) (1998), *Ermaco. Frammenti*, Naples.
- Luciani S. (2000), *L'éclair immobile dans la plaine. Philosophie et poétique du temps chez Lucrece*, Louvain-Paris.
- Luciani S. (2002), « Regards lucretiens sur les guerres puniques », *Vita Latina*, 165, p. 2-15.
- Luciani S. (2018), « Lucrece penseur de la singularité. *De rerum natura* II, 333-380 », dans Flamerie de Lachapelle G., Rohman J., *Lectures latines. 45 textes de la littérature latine interprétés par des professeurs. En hommage à Sylvie Franchet d'Espèrey*, Bordeaux, p. 39-48.
- Luciani S. (2020), « *Minabilia* et philosophie. Quelques remarques sur le chant VI du *De rerum natura* », *Aitia*, 10 [en ligne], <https://journals.openedition.org/aitia/8301>.
- Mckay K.L. (1964), « Animals in War and *Isonomia* », *American Journal of Philology*, 85/2, p. 124-135.
- Morel P.-M. (trad.) (2011), *Épicure. Lettres, Maximes et autres textes*, Paris.
- Müller C. (éd.) (1975), *T. Lucreti. Cari De rerum natura, libri sex*, Zürich.
- Munro H.A.J. (éd.) (1978), *Titi Lucreti. Cari De rerum natura, libri sex*, New York-Londres [quatrième édition, réimpression de l'édition de 1886].
- Orth F. (1914), *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, IX, 1, Stuttgart, s. v. « Jagd », col. 558-604.
- Perez C. (1995), « La symbolique de l'animal comme lieu et moyen d'expression de l'idéologie gentile, personnelle et impérialiste de la Rome républicaine. Images monétaires frappées au dernier siècle avant notre ère et sous le Principat d'Auguste », dans Centre Piganiol (dir.), *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 235-282.
- Ramelli I. (2003), *Anneo Cornuto. Compendio di teologia greca (édition, introduction, traduction et notes)*, Milan.
- Reinach S. (1919), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, II, 1, Paris, s. v. « Elephas », p. 536-544 [première édition 1892].
- Salem J. (1990), *Lucrece et l'éthique : « La mort n'est rien pour nous »*, Paris.

- Salemme C. (2020), *Contributi lucreziani*, Bari, p. 9-31 [réimpression de Salemme C. (2009), « Animali in guerra (Lucr. 5, 1308-1349) », *Invigilata Lucernis*, 31, p. 157-175].
- Schneider P. (2015), *Les éléphants de guerre dans l'Antiquité : IV^e-I^{er} siècles avant J.-C.*, Clermont-Ferrand.
- Scullard H.H. (1974), *The Elephant in Greek and Roman World*, Londres.
- Sharrock A. (2006), « The Philosopher and the Mother Cow. Toward a Gendered Reading of Lucretius *De rerum natura* », dans Zajko V., Leonard M. (dir.), *Laughing with Medusa. Classical Myth and Feminist Thought*, Oxford, p. 253-294.
- Shelton J.A. (1996), « Lucretius on the Use and Abuse of Animals », *Eranos*, 94/1, p. 48-64.
- Stone Lazo R. P. (2015), « Lucretius' s Venus and Epicurean Compassion Toward Nondomesticated Animals », *Journal of Animal Ethics*, 5/2, p. 159-166.
- Tutrone F. (2012), *Filosofi e animali in Roma antica. Modelli di animalità e umanità in Lucrezio e Seneca*, Pise.
- Wellmann M. (1905), *Paulys Realencyclopaedie der classischen Altertumswissenschaft*, V, 2, Stuttgart, s. v. « Elephant », col. 2248-2257.

